Communiqué de Presse
- 30 septembre 2022 -

Pour des ZFE plus justes : on respire le même air mais on n'a pas le même salaire

A partir du 1e janvier 2023, 127 500 véhicules personnels seront interdits de circulation sur la métropole toulousaine dans la zone à faibles émissions. En 2024, **41% des véhicules personnels de Haute-Garonne** (soit 331 102) **ne pourront plus circuler dans la ZFE.** Sont concernés les véhicules classés Crit'air 3, soit les voitures mises en circulation avant 2005 pour les moteurs essence et 2010 pour les moteurs diesel. Cette mesure répond aux **impératifs d'amélioration de la qualité de l'air et de réduction des émissions de particules fines** qui entraînent chaque année plus de 40 000 décès prématurés.

Cette interdiction des vieilles voitures va pénaliser les classes populaires qui n'ont pas les moyens d'acheter une voiture plus récente. Les habitants vivant en dehors de la métropole toulousaine sont de fait exclus des aides car non-résidents alors qu'ils s'y rendent quotidiennement pour travailler, se soigner, se former...

Alors que nous vivons une crise énergétique et que partout les factures explosent les élus communistes **demandent que le débat sur le calendrier de la ZFE et que les critères d'application soit repris**. Ne donnons pas à une ambition écologique un caractère anti social et punitif.

Agissons pour améliorer la qualité de l'air, sans pénaliser les classes populaires ! C'est pourquoi nous, élu.e.s communistes, formulons des propositions de portée à la fois écologique et sociale pour aider les ménages à acheter des voitures moins polluantes et développer les alternatives à la voiture individuelle notamment avec les transports en commun ferroviaires et routiers.

- **Renforcer les aides à la conversion proposées par l'État et la métropole toulousaine** : actuellement, l'aide est de 1 000€ maximum pour les véhicules thermiques et 5 000€ pour les véhicules neufs électriques, hybrides, hydrogènes, GPL ou GNV.
- L'État doit également **proposer des prêts à taux zéro pour soutenir cet effort des ménages et accorder des dérogations** (familles nombreuses, personnes âgées).
- **S'attaquer à l'angle mort de la réduction des particules fines** : la réduction à la source des particules émises lors du freinage des voitures en obligeant l'installation de systèmes de captation sur toutes les voitures en engageant la responsabilité des constructeurs.

Des restrictions de circulation plus justes et plus efficaces doivent aussi être envisagées : les véhicules hybrides rechargeables, faux nez de l'écologie, ne doivent plus être éligibles aux aides publiques à la conversion et un malus plus important doit s'appliquer aux véhicules particuliers les plus lourds.

Des milliers de hauts-garonnais ne pourront bientôt plus se déplacer. Cette situation explosive est inacceptable alors que les alternatives de transports en commun ne sont pas là. Les pouvoirs publics doivent **engager de grands investissements pour développer les mobilités alternatives moins polluantes et permettre de se déplacer autrement qu'en voiture** grâce au développements des réseaux de métro, tramways, bus, liaisons ferroviaires interurbaines, TER et des aménagements cyclables en milieu urbain dense.

La lutte contre les inégalités passe par des politiques publiques au service d'une meilleure desserte des populations vivant dans les espaces périurbains ou peu denses et d'une amélioration de la coordination des différents modes de transports (correspondances et horaires adaptés).

Enfin, **les transports en commun métropolitains doivent rester à un tarif accessible** en réponse à la mise en place de la ZFE et à la hausse des prix des carburants. L'augmentation des tarifs TISSEO est en contradiction avec cette volonté d'étendre l'utilisation de toutes et tous des transports en commun. Les jeunes (moins de 26 ans) sont les plus impactés par cette hausse avec des abonnements qui peuvent augmenter jusqu'à 44%.

Nous, élu.e.s communistes et citoyens, participerons aux débats pour défendre ces propositions et **mener de front la bataille pour la justice sociale et l'environnement**.

Pierre Lacaze
Conseiller métropolitain - Toulouse
Conseiller régional

Franck Ribeyron
Conseiller métropolitain - Colomiers

Martine Croquette
Vice présidente Mobilités, Conseil départemental de Haute-Garonne

Jérôme Monamy
Conseiller régional - Commission Mobilités